

Un exemple de projet soutenu par la Fondation de France

La "Maison Ouverte", située dans le XIV^{ème} arrondissement de Paris, a pour vocation d'accueillir dans une ambiance conviviale les plus de 60 ans du voisinage et d'organiser des échanges entre seniors, professionnels et bénévoles pour sans cesse être en phase avec les attentes des habitants du quartier.

Basée sur la prévention et le refus des cloisonnements, elle s'appuie sur les réseaux de solidarité et d'entraide du quartier.

Pour réaliser son projet familial pour la ville, la Maison Ouverte s'est ancrée sur le territoire du quartier car il est sécurisant, familial, d'un accès aisé et que les seniors évoquent le désir de s'investir dans la vie de leur quartier. Le principe de son implantation au sein du quartier est de construire un maillage de présence, de favoriser les échanges trans-générationnels.

Ce projet, soutenu et financé par la Fondation de France, épouse l'esprit d'un "café de village", au cœur de la ville, où chacun (jeunes seniors, retraités, professionnels et bénévoles, enfants de parents âgés, voisins,...) peut s'exprimer pour faire émerger de nouveaux projets au cœur même de la maison ouverte ou à l'échelle locale.

La démarche de la Maison Ouverte est la suivante :

- créer un prototype expérimental, structure communautaire de quartier visant à décrocher la prise en charge de la vieillesse et l'ancrer dans une culture d'épanouissement et d'échanges, entre toutes les générations d'un même territoire,
- fondée sur des compétences pluridisciplinaires, l'équipe du premier site pilote se donne pour mission, en même temps qu'elle l'expérimente, de transmettre cette démarche-action en créant un programme de formation dont elle établira les outils d'évaluation,
- créer des modes innovants de "formations continues", nommés ateliers ressources, au sein des Maisons Ouvertes.

Fondation de France

La Fondation de France porte, depuis bientôt 35 ans, à travers son programme "personnes âgées", le souci de l'amélioration de la vie quotidienne des personnes âgées en étant attentif et respectueux de ce qu'elles sont et de ce qu'elles souhaitent être.

Le programme "Vieillir dans son quartier, dans son village, des aménagements à inventer ensemble", entend ouvrir la voie à une approche renouvelée de la vieillesse, approche dynamique et territoriale qui valorise la participation et la contribution des habitants âgés au développement local et au renouvellement urbain.

60 projets soutenus autour de 5 thèmes d'intervention :

- ▶ **l'habitat défini comme le logement et son environnement**
- ▶ **la vie quotidienne et la vie pratique (actions visant concrètement à améliorer le quotidien : création de services de transport, accès à l'information...)**
- ▶ **la vie sociale (actions visant à favoriser la rencontre, l'échange, la solidarité entre les habitants)**
- ▶ **la médiation (dans le cadre de situations complexes au niveau familial, social, environnemental)**
- ▶ **la prospective (projets qui visent à installer une dynamique locale à intégrer le vieillissement de la population à moyen et long terme dans les politiques publiques et/ou à en faire un support pour le développement du territoire)**

Calendrier des rencontres à venir

- **Octobre 2003** : 2^{ème} séminaire FNAU/Fondation de France à Longwy, avec la participation de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération du Pôle Européen de Développement, Agape
- **Décembre 2003** : 3^{ème} séminaire FNAU/Fondation de France à Clermont-Ferrand, avec la participation de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole
- **La FNAU participe activement au montage d'une série de séminaires avec l'Institut des Villes et la Fondation de France, à destination des élus**

Pour en savoir plus : <http://www.fnau.org> - <http://www.fdf.org>
<http://www.audab.org> - <http://www.agglo-ped.org>
<http://www.clermontmetropole.org>

Ce document a bénéficié de la participation de la FNAU, de la Fondation de France et du comité de relecture (agences d'urbanisme de Bordeaux, Clermont, Dunkerque, Longwy, Toulouse). Rédaction : audab

Quel avenir dans les villes pour les plus de 60 ans ?



Centre ville de Besançon



n° 1

1^{ère} Journée d'étude et d'échanges des agences d'urbanisme

28 mai 2003 à Besançon

Trop longtemps, les actions en faveur des personnes âgées ont été cantonnées dans le cadre de politiques sociales ou médico-sociales, la personne âgée devenant alors l'objet d'une politique de soins à domicile ou en établissements. L'enjeu aujourd'hui est de repenser ces réponses gérontologiques au profit d'une nouvelle culture de projet à l'échelle des territoires (quartier, village, agglomération...).

La Fondation de France et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) ont lancé une action conjointe inscrite dans un large appel à projets national "vieillir dans son quartier" associant 5 autres réseaux nationaux. Cette initiative vise à repenser la problématique du vieillissement et à envisager de manière globale et intersectorielle (logements adaptés, accessibilité, services à domicile, activités culturelles...) et territorialisée à l'échelle de l'agglomération, de la ville, du quartier ou du village. Les agences d'urbanisme associent dans les agglomérations françaises les collectivités locales et territoriales, l'Etat et les autres partenaires du développement.

"7 agences d'urbanisme ont répondu à l'appel à projets"

Elles offrent de bons outils pour étudier les nouveaux besoins et proposer des modalités d'actions innovantes. Dès 1995, certaines agences ont commencé à s'intéresser à la questions du vieillissement principalement au travers des schémas gérontologiques et des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH). Aujourd'hui les agences intègrent ces problématiques dans le cadre de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ou des Schémas de Cohérence Territoriales (SCoT). Sept d'entre elles (Brest, Toulouse, Clermont, Nancy, Dunkerque, Besançon, Longwy), ont répondu en 2002 à l'appel à projet lancé par la Fondation de France dans le cadre du programme "Vieillir dans son quartier, dans son village".

Pour accompagner le développement de ces projets et capitaliser les acquis méthodologiques, la Fnau organise en

2003 plusieurs séminaires décentralisés dans les agglomérations des agences participant au programme de la Fondation de France. Le but de ces séminaires est de permettre à l'agence invitante de présenter son projet, ses partenaires locaux et son territoire afin de recueillir les remarques ou les conseils méthodologiques de la Fondation de France et des autres agences impliquées dans un projet similaire.

Ce document présente la première de ces journées, tenue le 28 mai 2003 à Besançon.



Comment rendre l'habitat adaptable au vieillissement ?

De la prise de conscience à l'action

Pour inventer et faire autrement dans l'agglomération de Besançon

Mieux évaluer les besoins des personnes âgées

Une préoccupation partagée par la ville et les communes de l'agglomération de Besançon

Plusieurs communes de l'agglomération bisontine ont fait part à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (audab) d'intentions de projets très variés : aménagement de logements existant, création de logements adaptés ou de structures d'accueil de type unité de vie... Un des points communs de ces "intentions de projet" était le souhait exprimé par les élus de "faire autrement" et de mettre "les vieux au cœur du village". Dans une agglomération de 175 000 habitants avec Besançon (125 000 habitants) au centre de 58 communes, comment répondre aux besoins à venir. Comment répondre à l'échelle d'un quartier urbain de Besançon ? Quel rôle doivent jouer les bourgs-centres dans leur secteur ? Quelle réponse possible dans un village de moins de 400 habitants ?

Avec ces interrogations, et consciente des enjeux pour la société que ces questions recouvrent, l'audab s'est rapprochée de l'Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté, pour échafauder des solutions nouvelles en favorisant la rencontre entre les compétences sanitaires, sociales et celles liées à l'habitat, à l'urbanisme et à la prospective territoriale. La Fondation de France offre un cadre de réflexion exceptionnel avec l'expertise qu'elle réunit autour de son réseau.

L'Institut Régional du Vieillissement de Franche-Comté

L'Institut Régional du Vieillissement (IRV) de Franche-Comté est une nouvelle association (lois 1901) issue du travail de réflexion conduit par les acteurs du milieu gérontologique local depuis plusieurs années. Il s'agit d'une structure unique en France.

L'Institut est un lieu d'échanges et de réflexion rassemblant les professionnels du vieillissement issus du secteur de la santé et du secteur de l'accompagnement social.

L'IRV œuvre au rapprochement des différents acteurs dans une logique de décloisonnement des prises en charge. C'est un lieu ressource,

d'expertise et de conseil, porteur d'une dynamique de réseau qui considère l'approche du vieillissement en tant que processus, et s'appuie sur des valeurs de solidarité entre les générations.

L'IRV souhaite s'impliquer dans une démarche de développement territorial en collaborant à l'émergence de projets dans une approche pluridisciplinaire. En particulier, la question de l'habitat des personnes âgées lui semble devoir être appréhendée à partir d'une rencontre des "cultures" propres au secteur de l'urbanisme et au secteur médico-social.

L'allongement de la durée de vie

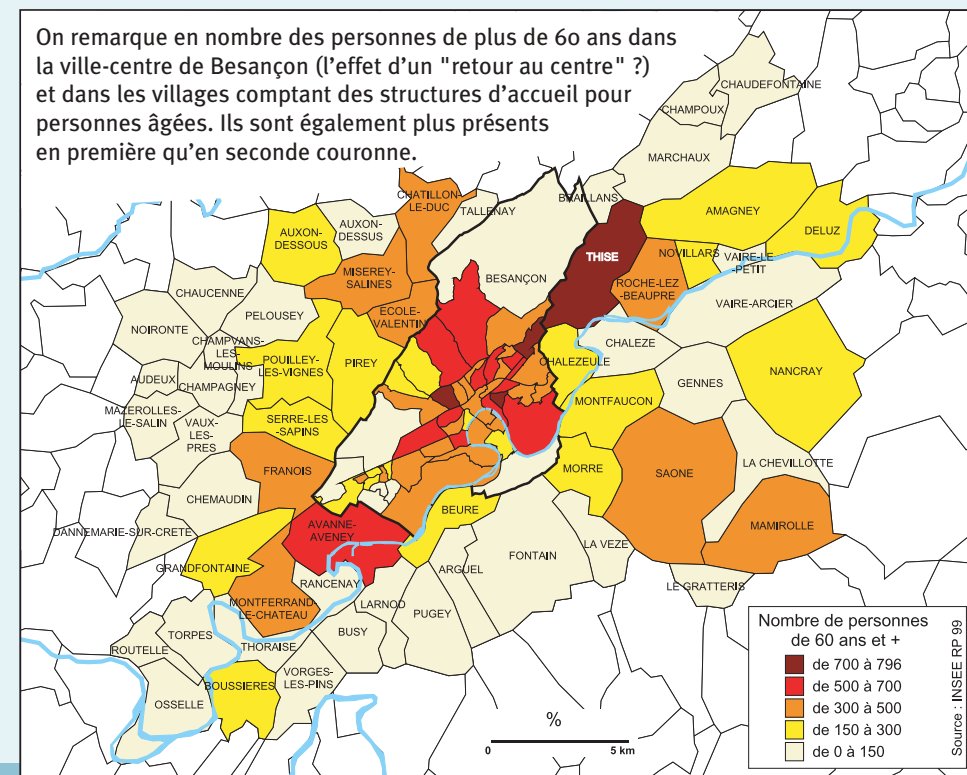
Des besoins qui se diversifient, des réponses à inventer

L'audab a répondu à l'appel à projet lancé par la Fondation de France avec l'objectif de développer des projets liés à l'habitat des personnes âgées, pour répondre aux exigences spécifiques d'aujourd'hui et de demain, à partir de deux constats :

▶ la nécessité de mieux comprendre les besoins à venir compte tenu de l'évolution démographique et des exigences des générations à venir : les plus de 60 ans représentaient 17% de la population de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en 2000. Selon les projections de l'INSEE, ils représenteront environ 27 % de la population en 2030, soit plus de 50 000 personnes,

▶ la volonté de développer un habitat adapté, qui s'ouvre sur l'extérieur, exprimée tant par les personnes âgées que par les différents partenaires locaux, en luttant contre l'isolement et en favorisant le lien social.

Où habitent les plus de 60 ans dans l'agglomération de Besançon



Favoriser la prise de conscience des acteurs locaux pour offrir de nouvelles propositions

L'audab sera force de proposition pour plusieurs communes dans la définition de leurs projets

Il s'agit de communes volontaires, de tailles et de rôles différents dans l'agglomération bisontine :

- ▶ le quartier de Clairs-Soleils de la ville de Besançon (6 065 habitants pour 2 423 logements, dont 530 gérés par l'OPMHLM), concerné par une opération de renouvellement urbain (ORU).
- ▶ des bourgs-centres : Devecey (1 423 habitants), Montferrand-Le-Château (1 896 habitants) et Pirey (1 441 habitants),
- ▶ des villages : Amagney (680 habitants), Tallenay (394 habitants),

Les travaux et les réflexions de l'agence et de l'IRV sont présentés aux élus, lors de séances de conseils municipaux des communes associées à la démarche ou de groupes de travail spécifiquement mis en place. Ces rencontres renforcent la prise de conscience de l'impact du vieillissement sur les espaces publics, les transports en commun, les accès aux lieux publics, le logement ou les besoins en services. L'analyse des mouvements résidentiels spécifiques à chaque commune permet d'évaluer les éléments déterminant des parcours résidentiels des plus de 60 ans : présence d'établissements d'accueil, existence de logements locatifs, origine géographique, attaches familiales, statut de l'occupation principale, situation familiale...

Pour contribuer à ce changement de regard de la société sur le vieillissement, l'IRV travaille sur 3 axes :

- 1 collecter et diffuser l'information et la documentation
- 2 inciter et soutenir les études et la recherche
- 3 observer l'évolution des métiers, contribuer au repérage des besoins de formation et évaluer la qualité des réponses apportées

Point méthodologique

Morceaux choisis de la journée d'étude et d'échange entre les agences d'urbanisme et la Fondation de France pour la journée du 28 mai 2003 à Besançon

Recueillir la parole des personnes âgées

Comment quitter le recueil exclusif des "besoins" pour aller vers un recueil plus qualitatif des attentes et des demandes des personnes ?

L'élaboration d'un état des lieux consiste souvent à recueillir les données qui vont permettre de quantifier un phénomène (les données INSEE par exemple). Il est essentiel "de sortir de la dictature du ratio et du camembert". Ce ne sont pas des données chiffrées qui vont permettre de repérer les difficultés concrètes d'une population : mais plutôt la géographie des lieux, les coutumes et habitudes locales, les circuits familiers pour la population sur un territoire, les représentations que se font les uns ou les autres des uns et des autres.

Les professionnels éprouvent souvent des difficultés à laisser une place à la parole des habitants.

Recueillir cette parole, ce n'est pas faire se prononcer les personnes âgées sur le souhait ou la pertinence de tel ou tel équipement, produit ou service, mais bien de les faire s'exprimer sur leur histoire, leur trajectoire de vie, leur situation actuelle, les difficultés qu'elles rencontrent dans leur quotidien, les soutiens et les ressources (humaines, matérielles et financières) dont elles disposent et leur projet de vie. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de rencontrer un nombre conséquent de personnes, mais plus de cibler un échantillon très contrasté qui va permettre d'approcher une diversité de situations (une trentaine d'entretiens suffit). Ce sont les éléments récurrents, alors que les situations sont différentes, qui vont permettre de caractériser la population et le territoire.

Créer du logement adapté, du logement adaptable

La réponse au vieillissement nécessite parfois de proposer des logements adaptables ou d'adapter des logements existants.

• Un logement est adapté à partir du moment où il a fait l'objet d'aménagements spécifiques au vu du mode de vie d'une personne identifiée. Il s'agit d'une réponse individuelle.

• Le logement adaptable est le résultat de la production de logements neufs ayant intégré dès leur conception la notion d'handicap, pour permettre le moment venu une adaptation particulière sans trop de travaux.

La question de l'accessibilité du logement mais également de son environnement (services, commerces...) est essentielle. Faire du logement adaptable dans un environnement inaccessible ou isolé de toute vie sociale n'a pas de sens.

Christine JURDAN
Consultante Fondation de France